



### L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

**IDHEAP**  
Institut de hautes études en administration publique  
Université de Lausanne  
Adresse postale: Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne  
Adresse physique: Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens  
Téléphone: +41 (0)21 692 68 00, Fax: +41 (0)21 692 68 09  
E-mail: idheap@unil.ch, www.unil.ch/idheap



**IDHEAP**  
Institut de hautes études  
en administration publique

# DIGITAL GOVERNMENT

Transformation digitale de l'administration publique

Responsable du cours: Professeur Tobias Mettler

Inscriptions: [www.unil.ch/idheap/DG](http://www.unil.ch/idheap/DG)



La Formation Continue UNIL-EPFL, un partenariat entre l'Université de Lausanne (UNIL) et l'EPFL pour une formation continue de pointe.  
[www.formation-continue-unil-epfl.ch](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch)



UNIL | Université de Lausanne  
**IDHEAP**  
Institut de hautes études  
en administration publique

## CONTEXTE & THÉMATIQUE

Les technologies de l'information sont devenues incontournables dans la société d'aujourd'hui. Un management de l'information performant se révèle une compétence essentielle mais aussi une préoccupation constante pour les administrations publiques.

Le développement de la technologie a amélioré la réactivité, la transparence et l'accès aux services publics. Il a aussi complexifié leur gestion exigeant ainsi des personnes concernées par la digitalisation du secteur public des capacités techniques et managériales élargies.

Ce cours, sur la base des développements théoriques et pratiques les plus récents dans le domaine du management de l'information, vise à apporter les éléments nécessaires pour comprendre et pour gérer le processus de transformation digitale des organisations publiques et parapubliques.

## OBJECTIFS & UTILITÉ

- Présenter les derniers développements managériaux et technologiques pour donner une vision d'ensemble concernant la digitalisation du secteur public.
- Examiner les méthodes de gestion de l'information et des services digitaux applicables aux organisations publiques et parapubliques.
- Acquérir la capacité de mettre en œuvre ces méthodes à l'aide de cas pratiques.
- Offrir des échanges d'expérience et présentations d'exemples de mise en œuvre.
- Rendre attentif aux possibilités et défis futurs de la digitalisation du secteur public.

## PUBLIC CIBLE

- Participantes et participants du MAS en Administration Publique (MPA).
- Cadres dans les entreprises publiques, privées et sans but lucratif intéressée par la numérisation du secteur public.
- Toute personne appelée à planifier ou à participer à des projets de digitalisation dans le secteur public.
- Responsables politiques et administratifs.

## MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Présentations, travaux de groupes, études de cas et enseignement assisté par ordinateur seront combinés pour favoriser une participation active au cours. Plusieurs intervenant-e-s extérieur-e-s à l'IDHEAP présenteront leurs expériences et leurs réflexions. La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

## THÈMES ABORDÉS

Le cours s'articule autour de problématiques concernant le management de l'information et de la numérisation du secteur public. Tous les thèmes sont présentés de sorte à donner une vision cohérente et actuelle quant aux développements technico-économiques les plus importants :

- Stratégies et modèle économique de la digitalisation dans le secteur public.
- Principes de leadership et management de projets informatiques complexes.
- Gestion des processus et évaluation des impacts des services digitaux.
- Cyberdémocratie et l'utilisation des médias sociaux.
- Application du « service science » et « data science » pour le secteur public.
- Innovation et tendances technologiques.

## PRATIQUE

### Direction du cours

Professeur Tobias Mettler,  
tél. : 021 692 69 50. Courriel : tobias.mettler@unil.ch

### Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances préalables de base de données et d'utilisation d'un programme tableur constituent un avantage.

### Inscription, dates et horaires

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours [www.unil.ch/idheap/DG](http://www.unil.ch/idheap/DG)

### Certificat et attestation

Une participation active et régulière au cours donne droit à une attestation. En outre, l'IDHEAP délivre un *Certificate of Advanced Studies* (CAS) aux participant-e-s qui satisfont aux critères d'évaluation se rapportant à la préparation et à la présentation d'un travail en groupe. Il s'agit d'une analyse approfondie d'un thème spécifique concernant la gestion des données dans le secteur public (le thème précis est à déterminer par les participant-e-s). Les travaux sont réalisés par des équipes de deux à trois personnes sous forme de présentations écrites et orales.

### Finance d'inscription

CHF 3'900.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10 % de la finance est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.